

Chariot - Brancard - Lifeguard 20 et 50, ARJO Huntleigh AB

Suivi de l'information de sécurité R2007423

L'ANSM a été informée du taux d'accusé réception de la lettre d'information de sécurité relative aux recommandations de manœuvre des chariots-brancard Lifeguard, par la société ARJO Huntleigh AB.

Au vu du faible taux d'accusé réception et de la fréquence d'utilisation de ce type de dispositif, l'ANSM a demandé au fabricant de poursuivre ses actions de relance.

Les utilisateurs concernés ont reçu le courrier ci-joint.

Télécharger le courrier



Chariot - Brancard- Lifeguard 20 et 50 - Arjo Huntleigh AB

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d'une action de sécurité effectuée par la société ARJO Huntleigh AB.
